

La Démocratie

Histoire, théories, pratiques

La démocratie dans l'histoire

Les défis actuels de
la démocratie

Diversité des expériences
dans le monde



La Démocratie

Histoire, théories, pratiques

RETROUVEZ NOS OUVRAGES SUR :
www.scienceshumaines.com
<http://editions.scienceshumaines.com>

Diffusion : Seuil
Distribution : Volumen

En application de la loi du 11 mars 1957, il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement, par photocopie ou tout autre moyen, le présent ouvrage sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du droit de copie.

© **Sciences Humaines Éditions, 2010**

38, rue Rantheaume

BP 256, 89004 Auxerre Cedex

Tel. : 03 86 72 07 00 / Fax : 03 86 52 53 26

ISBN = 978-2-912601-98-8

La Démocratie

Histoire, théories, pratiques

COORDONNÉ PAR

JEAN-VINCENT HOLEINDRE ET BENOÎT RICHARD

Éditions
SCIENCES
HUMAINES

- **Yohann Aucante** : Maître de conférences à l'EHESS et membre du Centre Raymond-Aron.
- **Yannick Barthe** : Chargé de recherche au CNRS, Centre de sociologie de l'innovation, École des mines de Paris.
- **Dario Battistella** : Professeur de science politique à Sciences Po (Bordeaux et Paris), membre du Centre Raymond-Aron de l'EHESS.
- **Robert Bideleux** : Chercheur au département d'études politiques et culturelles, Swansea University (Grande-Bretagne). Contribution traduite par Mariana Dussin et Céline Massé.
- **Laurent Bouvet** : Professeur de science politique à l'Université de Nice Sophia-Antipolis.
- **Hamit Bozarslan** : Directeur d'études à l'EHESS.
- **Céline Braconnier** : Maître de conférences en science politique à l'Université de Cergy-Pontoise.
- **Yves Chevrier** : Directeur d'études à l'EHESS.
- **Olivier Dabène** : Professeur des universités à Sciences Po.
- **Gil Delannoi** : Directeur de recherche au Cevipof (Sciences Po), responsable du pôle « Pensée politique, histoire des idées ».
- **Alain Dieckhoff** : Directeur de recherche au CNRS/CERI (Centre d'études et de recherches internationales) Sciences Po.
- **Jean-Yves Dormagen** : Professeur et directeur du Département de science politique de l'Université Montpellier 1, membre du Centre d'études politiques de l'Europe latine (CEPEL).
- **Lydie Fournier** : Chargée de cours à l'EHESS.
- **Marcel Gauchet** : Directeur d'études à l'EHESS, au Centre Raymond-Aron, rédacteur en chef de la revue *Le Débat*.
- **Nicolas Guilhot** : Chercheur au Social Science Research Council (New York), membre du Centre de sociologie européenne (CSE) à l'EHESS.
- **Guy Hermet** : Directeur de recherche émérite à Sciences Po. Il a dirigé le CERI de 1976 à 1985 et enseigné dans plusieurs universités européennes.
- **Jean-Vincent Holeindre** : Doctorant à l'EHESS au sein du Centre Raymond-Aron. Enseignant à Sciences Po et au Collège interarmées de Défense.
- **Christophe Jaffrelot** : Directeur du CERI de 2000 à 2008. Professeur à Science Po, directeur de recherches au CNRS.
- **Lucien Jaume** : Directeur de recherche au CNRS-Cevipof et enseignant à Sciences Po Paris.
- **Jean-Noël Jouzel** : Chargé de recherche au Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po).
- **Michel Koebel** : Maître de conférences en sociologie à l'Université de Strasbourg.
- **Pierre Manent** : Directeur d'études à l'EHESS, membre du Centre Raymond-Aron.
- **Philippe Marlière** : Professeur de sciences politiques à l'University College, London (Université de Londres).
- **Thierry Méniessier** : Maître de conférences de philosophie politique à l'Université Pierre-Mendès-France/Grenoble 2.
- **Claudia Moatti** : Professeure d'histoire romaine à l'Université Paris 8 et à l'University of Southern California, Los Angeles.
- **Xavier Molénat** : Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.
- **Céline Pajon** : Chercheur à l'Institut français des relations internationales (IFRI).
- **Pascal Perrineau** : Professeur des universités à Sciences Po. Directeur du Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof).
- **Patrick Quantin** : Directeur de recherche (FNSP), Institut d'Études Politiques-Université de Bordeaux.
- **Philippe Raynaud** : Professeur des universités (Université Panthéon-Assas/ Institut Michel Villey), il enseigne également à Sciences Po. Membre de l'Institut universitaire de France.
- **Benoît Richard** : Journaliste scientifique au magazine *Sciences Humaines*.
- **Pierre Rosanvallon** : Professeur au Collège de France et directeur d'études à l'EHESS. Président de *La République des idées*.
- **Dominique Rousseau** : Professeur à l'Université de Montpellier 1, co-fondateur du CERCOP (Centre d'études et de recherches comparatives constitutionnelles et politiques). Membre de l'Institut universitaire de France.
- **Sabine Saurugger** : Professeure de science politique à l'IEP de Grenoble. Membre junior de l'Institut universitaire de France.
- **Dominique Schnapper** : Directrice d'études à l'EHESS et membre du Conseil constitutionnel de 2001 à 2010.
- **Stéphanie Wojcik** : Maître de conférences en sciences de l'information et de communication, Université Paris-Est Créteil (UPEC).

JEAN-VINCENT HOLEINDRE ET BENOÎT RICHARD

LA DÉMOCRATIE, IMMUABLE ET CHANGEANTE

Le mot démocratie a des perspectives et des promesses infinies. Il pousse à toutes les pentes, il parle à toutes les passions du cœur de l'homme », écrivait François Guizot¹ qui la redoutait, mais en reconnaissait aussi l'irrésistible attrait. La démocratie semble être, dans son principe, la façon la plus séduisante d'organiser le pouvoir dans une société : le peuple se gouverne lui-même ou par ses représentants et chacun, étant à la fois gouverné et gouvernant, apprend à tenir compte de l'intérêt général aussi bien que de ses intérêts individuels. Un tel apprentissage n'a évidemment pas été facile et il a fallu beaucoup d'approximations et d'échecs avant de parvenir aux démocraties du xx^e siècle. Mais, confrontées à deux guerres mondiales et à la montée des totalitarismes, ces constructions complexes et fragiles se sont montrées incroyablement résilientes, précisément parce que leur légitimité s'enracinait au plus profond des « passions du cœur de l'homme », dans toute leur diversité.

Victorieuse en 1945, confortée à la fin du xx^e siècle par la dislocation des régimes soviétiques, la démocratie paraît donc, plus que jamais, un horizon indépassable. Pourtant, dans les sociétés mêmes qui l'ont inventée, nombre d'intellectuels se pressent à son chevet ou prophétisent son enterrement. Hiver de la démocratie, fin de la démocratie, « démocratie totalitaire »... les ouvrages multiplient les titres au ton pessimiste, voire alarmiste. Par ailleurs, dans les pays où la démocratie est émergente ou inexistante, elle ne fait plus rêver comme auparavant. Serions-nous entrés dans l'ère de la postdémocratie ?

Au regard de l'histoire, les démocraties ne semblent pas sur le point de disparaître. Durant ces soixante dernières années, leur nombre a été multiplié par plus de quatre, passant de 20 en 1946 à 89 en 2008 sur 193 États. Elles se sont installées dans les

régions les plus prospères et les plus peuplées de la planète, à une exception près, mais de taille : la Chine. De plus, au sein même des démocraties contemporaines, les exigences ne cessent de croître : ce qui paraissait un privilège il y a encore vingt ans – suffrage universel, règne de la loi, administration neutre, liberté de la presse – est aujourd'hui devenu un minimum requis mais pas suffisant. De nouvelles aspirations se font jour : respect des minorités, limitation des privilèges accordés aux représentants de l'État, exigences de transparence à l'égard du pouvoir, besoin accru de participation, etc.

Cependant, depuis le début des années 2000, on constate un recul effectif des libertés dans de nombreuses parties du monde. Après le choc du 11 septembre 2001, la guerre en Afghanistan et en Irak ont terni l'image des régimes démocratiques occidentaux. Cette évolution récente marque-t-elle vraiment le début d'un reflux massif et général de la démocratie ou s'agit-il d'une pause qui s'inscrit dans un vaste mouvement d'expansion démocratique gagnant peu à peu l'ensemble du monde depuis trois siècles ?

L'histoire démocratique n'a jamais été linéaire. Depuis son apparition, la démocratie moderne a souvent progressé et essaimé dans des périodes favorables, de 1830 à 1848 par exemple, puis en 1945 et en 1989, suivies par de longues périodes de stabilité, voire de recul. Ainsi a-t-on vu, entre les deux guerres mondiales, de nombreuses démocraties récentes rallier les régimes autoritaires pour faire face à la crise politique, économique, et morale qui sévissait alors. Aujourd'hui, face à un monde instable, les valeurs associées à la démocratie semblent de nouveau marquer un temps d'arrêt, et ceci malgré la globalisation des régimes politiques et des modes de vie. L'hétérogénéité, le caractère hybride, métissé, voire bricolé, des situations est ce qui frappe désormais. Le paysage est incertain, mais le jeu démocratique reste ouvert.

La démocratie comme communauté de destin

Raymond Aron disait de la France qu'elle est « immuable et changeante² ». Nous pourrions dire la même chose de la démocratie, tant celle-ci, depuis sa naissance, surprend par sa capacité à se transformer tout en restant fidèle à son projet fondateur.

D'un côté, si l'on s'en tient – pour l'instant – à l'aire européenne, la définition de la démocratie est restée la même depuis ses origines grecques, qui remontent au v^e siècle avant notre ère. Pour les Athéniens hier comme pour les Français ou les Américains

aujourd'hui, la démocratie est avant tout un régime politique, qui consiste à organiser le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. Dans la perspective démocratique, le peuple est en effet considéré comme le meilleur juge pour exercer le pouvoir, c'est-à-dire pour décider, par la délibération, de son présent et de son avenir en tant que communauté politique. D'un autre côté, le régime démocratique athénien, bien qu'il constitue encore une référence majeure pour les penseurs actuels du politique, n'a que peu à voir avec le fonctionnement des démocraties contemporaines.

Chaque expérience démocratique est par définition singulière, et n'est pas réductible à une conceptualisation *a priori*. Cependant, tous les peuples qui cherchent à fonder ou à pérenniser la démocratie nourrissent à travers elle une seule et même ambition : accomplir un projet d'émancipation individuelle et collective. De ce point de vue, l'un des concepts clés pour penser la démocratie est celui de liberté : liberté des citoyens d'une part, qui visent à se réaliser comme sujets de leur propre histoire familiale, économique et personnelle ; liberté politique de la collectivité d'autre part, les individus étant liés les uns aux autres au sein d'une communauté de destin, qui est bien davantage qu'une somme d'individualités éparses. Dans l'Antiquité, la démocratie comme communauté de destin prend les traits de la cité grecque, Athènes en étant l'archétype. À l'époque moderne, les communautés de destin s'organisent en États-nations. Pour se réaliser comme régime politique, la démocratie actuelle s'est ainsi appuyée sur deux instruments très puissants, qui l'ont précédée et qui ont facilité son épanouissement : l'État, d'abord, organe indépendant de la société et dont la vocation est d'exercer le pouvoir au nom de cette même société, celle-ci lui déléguant la souveraineté par l'élection ; la nation, ensuite, qui a fourni aux États et aux sociétés démocratiques une forme politique spécifique, constituée d'un territoire et organisée autour d'un système politique, administratif et juridique commun.

La nature de la démocratie est donc une, mais ses formes sont multiples. Le présent ouvrage étudie la démocratie comme régime et comme forme de société politique. Il ne s'agit pas de traiter des « valeurs » démocratiques au sens large. Nous n'examinerons pas, ou alors de façon incidente, des questions comme la démocratisation de la culture ou la démocratie sociale en entreprise. De même, cet ouvrage de synthèse ne prétend aucunement à l'exhaustivité. Il vise plutôt à rendre compte des expériences démocratiques qui

nous sont apparues comme les plus significatives dans l'histoire et dans le monde, tout en mettant en lumière les principaux défis que doivent affronter les États démocratiques au ^{XXI}^e siècle. Pour cela, nous avons réuni des chercheurs issus de différentes disciplines, qu'ils soient politistes, historiens, philosophes ou encore sociologues. Les différentes contributions offrent un panorama historique, théorique et pratique pour penser la démocratie aujourd'hui.

Concepts et histoire : des Anciens aux Modernes

La première partie traite de la démocratie sous un angle historique et philosophique. Quels sont les concepts clés et les expériences historiques qui nous permettent de comprendre l'avènement de la démocratie dans l'aire occidentale à l'époque moderne ?

Politiquement, l'Europe est fille de la cité grecque et de la République romaine (puis de l'Empire). Les expériences politiques grecque et romaine sont encore vivantes aujourd'hui, non seulement comme source historique, mais aussi comme ressource théorique pour repenser nos pratiques politiques. Le souvenir d'Athènes était déjà très présent chez les révolutionnaires français, et la source grecque continue d'inspirer la pensée contemporaine, qui s'interroge par exemple sur le tirage au sort ou les conditions d'une participation plus grande des citoyens à la vie politique (Gil Delannoï). Rome est une autre référence majeure. Si la République romaine est rarement considérée comme une démocratie, elle a connu à plusieurs reprises des « moments démocratiques ». À l'instar d'Athènes, l'expérience romaine nous fait réfléchir sur le sens profond de la liberté, de la loi, de l'égalité ou encore sur le lien entre citoyenneté et identités, comme l'indique Claudia Moatti. Bref, les démocraties antique et moderne ont en commun d'être un formidable laboratoire d'expérimentations.

Les Anciens, par leur action politique, ont fondé la démocratie et l'ont ensuite théorisée comme régime politique avec Platon, Aristote ou Cicéron. Les Modernes ont procédé de manière inverse : voulant rompre avec le passé antique tout en s'inspirant de lui, ils ont pensé la démocratie avant de la mettre en œuvre. La philosophie politique a joué un rôle central dans ce processus, en s'interrogeant sur les conditions de l'avènement de la démocratie moderne : en quoi l'essor des États modernes en Europe, qui n'étaient pas initialement démocratiques mais monarchiques, a-t-il favorisé l'émergence des régimes libéraux (Thierry Ménissier) ? Pourquoi

parler de démocratie « libérale » et quelles sont les spécificités de l'approche libérale de la démocratie (Lucien Jaume) ? Comment distinguer deux notions, république et démocratie, qu'on tend parfois à employer indifféremment et qui pourtant ne se situent pas sur le même plan (Philippe Raynaud) ? Quels sont les critères essentiels des institutions démocratiques (Dominique Rousseau) ?

Cette partie s'achève par deux entretiens avec Pierre Manent et Marcel Gauchet, deux penseurs actuels qui ont contribué au renouveau de la théorie de la démocratie en France, en s'inspirant de la perspective historique et philosophique adoptée par Tocqueville. Pierre Manent nourrit le dialogue entre Anciens et Modernes, et propose une comparaison des différentes formes politiques existantes (cité, empire, nation). Il aborde ensuite les problèmes actuels de la démocratie en Europe, à l'heure où celle-ci voudrait écrire une nouvelle page de son histoire démocratique sans la nation. Marcel Gauchet offre quant à lui une vue synoptique de l'avènement difficile de la démocratie dans la période 1880-2010, marquée par deux crises profondes du libéralisme, analysées comme des « crises de croissance » : l'une commence au début du ^{xx}e siècle et débouche sur les totalitarismes bolchévique et nazi ; l'autre débute au milieu des années 1970 et se traduit par l'impuissance du politique à gouverner une démocratie d'individus animés par des aspirations contradictoires.

Les défis actuels de la démocratie

La deuxième partie traite des principaux thèmes qui animent les débats théoriques et politiques actuels sur la démocratie. Il apparaît que la situation de la démocratie est très contrastée.

De manière générale, les critiques de la démocratie ne manquent pas. Faut-il « dynamiser » ou « dynamiter » la démocratie (Jean-Vincent Holeindre) ? Les théoriciens actuels de la démocratie sont, sur ce point, divisés. Les auteurs se réclamant de la tradition libérale au sens large, de John Rawls à Jürgen Habermas, cherchent les moyens de corriger les défauts de la démocratie représentative sans la remettre en cause fondamentalement. D'autres, comme Jacques Rancière, pensent qu'il faut aller plus loin et renoncer au dispositif libéral pour retrouver le sens originel du projet démocratique, fondé sur la participation du peuple à l'action politique.

Comment associer plus étroitement les citoyens à la vie politique et à la prise de décision ? La question de la participation occupe beaucoup praticiens et chercheurs, dans un contexte où

le système de la représentation semble s'essouffler et le fossé entre gouvernants et gouvernés se creuser. Ainsi imagine-t-on d'autres formes de participation citoyenne complémentaires au mécanisme électoral. Depuis dix ans environ, le thème de la « démocratie participative » s'est imposé dans le débat politique, notamment pendant la campagne présidentielle française de 2007 (Xavier Molénat). La candidate socialiste, Ségolène Royal, en avait fait un argument de campagne, proposant par exemple de mettre en place des jurys citoyens, qui agiraient en complément des parlementaires dans l'élaboration d'une loi. De ce point de vue, la politique locale a joué un rôle précurseur, à la faveur de la décentralisation opérée au début des années 1980. Bien avant l'élection de 2007, la démocratie locale, à l'échelle municipale, départementale ou régionale (conseils de quartiers, forums citoyen, consultations diverses...), a constitué un terrain d'expérimentation pour la démocratie participative. Cependant, la démocratie locale peut aussi parfois s'apparenter à un miroir aux alouettes. Des enquêtes sur les conseils de quartier ont en effet montré que, bien souvent, ces dispositifs participatifs ne font en réalité que consolider les féodalités locales et renforcer l'asymétrie entre responsables politiques et citoyens (Michel Koebel). À cet égard, le parallèle avec l'essor d'Internet est frappant. La mise en place de dispositifs participatifs sur le net a suscité beaucoup d'attentes, la « démocratie électronique » étant une façon de renouer avec les idéaux de la démocratie directe, sans autre médiation que la souris et l'écran. En réalité, les travaux récents sur le rôle politique d'Internet restent très prudents : ils montrent d'une part que le web représente à la fois un lieu d'expression politique et un nouveau répertoire d'action pour les mobilisations politiques ; d'autre part qu'Internet n'est pas nécessairement associé à la démocratie participative et peut aussi servir d'outil pour relancer la démocratie représentative (Stéphanie Wojcik).

L'article suivant aborde le problème de l'abstention, phénomène massif des démocraties contemporaines qui a fait l'objet de nombreuses enquêtes en science politique. Comment expliquer l'abstention et de quelle façon évolue-t-elle, se demandent Cécile Braconnier et Jean-Yves Dormagen ? Pour traiter ce problème, les auteurs s'appuient sur les travaux récents en sociologie électorale et sur leurs propres recherches. Ainsi, plusieurs séries de facteurs socio-économiques, politiques, culturels interviennent pour expliquer les logiques de la « démobilisation électorale ».

Philippe Marlière analyse quant à lui les recompositions idéologiques à l'œuvre dans les démocraties européennes à travers le cas de la social-démocratie, qui s'est durablement implantée dans les pays d'Europe du Nord et en Angleterre, mais qui a connu depuis quelques années un déclin que l'auteur considère comme « irrésistible ». Cette crise de la social-démocratie se déroule dans un contexte de redéfinition du rôle de l'État et de son périmètre d'intervention, tendance qu'on observe dans toutes les démocraties contemporaines. Le succès du terme de « gouvernance » est à cet égard révélateur des recompositions dans le domaine de l'action publique. Dans les démocraties du XXI^e siècle, l'État, s'il reste un acteur majeur, n'est plus seul à décider. Pour imposer ses arbitrages et son autorité, il doit composer avec des organes indépendants, comme les cours constitutionnelles et les agences d'expertise, ou encore avec l'opinion publique, qui s'organise elle aussi de manière plus ou moins formalisée en collectifs et associations. À cet égard, le cas des risques sanitaires et environnementaux est très éclairant. Sur ces questions, on assiste en effet à deux phénomènes étroitement liés : d'une part, le recours de plus en plus fréquent à l'expertise scientifique par les autorités publiques ; d'autre part, l'implication de plus en plus forte de collectifs citoyens qui se mobilisent autour de causes diverses (scandales de l'amiante et du sang contaminé, conflits autour des déchets nucléaires et des antennes-relais de téléphonie mobile...). Ce qui est en jeu dans ces controverses, c'est la mise en place de nouveaux instruments pour gouverner en situation d'incertitude (Yannick Barthe et Jean-Noël Jouzel).

Il reste néanmoins des cas de figure où la puissance de l'État, au sens régalien, s'exprime encore à plein : le cas le plus emblématique est celui de la guerre. Les récents conflits en Afghanistan et en Irak, qui ont impliqué la démocratie américaine et dans une moindre mesure les États européens, ont bien mis en évidence la tension entre la nécessaire préservation des libertés en démocratie et l'impératif de sécurité qui incombe à l'État. Aussi la démocratie et la guerre ne font-elles pas toujours bon ménage (Dario Battistella). Dans le même ordre d'idée, on ne réussit pas une démocratisation en employant la force armée, ni en l'apportant sous forme de kit « clé en mains » (Guy Hermet). Plus largement, il est frappant de voir que la classification des régimes politiques continue à poser de nombreux problèmes, à l'heure où les totalitarismes ont pratiquement disparu. Comment caractériser le système

politique russe, qui répond à la majeure partie des critères de la démocratie représentative et pourtant s'apparente à un régime autoritaire ? Une des solutions théoriques proposées par la science politique est le recours à la notion de « régime hybride », qui actualise d'une certaine manière la théorie du régime mixte développée initialement par Aristote, Polybe et Montesquieu (Lydie Fournier).

Cette réflexion sur les défis actuels de la démocratie s'achève par des entretiens avec deux figures majeures de la sociologie politique française : Dominique Schnapper, qui expose sa théorie de la « démocratie providentielle », et Pascal Perrineau, qui procède à un tour d'horizon des recherches en science politique sur les mutations de la citoyenneté et la redéfinition des clivages partisans en démocratie, dans un contexte de globalisation qui affecte les situations nationales.

La démocratie dans le monde

La troisième et dernière partie dresse un état des lieux de la démocratie sur les cinq continents. Il existe en effet une multiplicité d'expériences démocratiques, dont il s'agit de rendre compte pour mettre en perspective et nuancer les tendances globales.

On trouvera une première série d'analyses sur la situation de la démocratie en Europe. Sabine Saurugger se demande si l'Union européenne, en tant qu'instance supranationale, constitue un moteur ou un obstacle pour la démocratie en Europe. Le processus d'intégration européenne pose un certain nombre de problèmes, sans forcément nuire aux États-nations qui composent l'Union européenne. Au contraire, il conduit les États à modifier leur mode de fonctionnement et à « s'europaniser » par l'intermédiaire des institutions européennes, celles-ci pouvant être considérées comme une « caisse de résonance » des évolutions récentes de la démocratie. Les deux articles suivants s'intéressent à deux régions, l'Europe du Nord et l'Europe de l'Est, bien étudiées par les politistes français. Les démocraties d'Europe du Nord sont souvent considérées comme exemplaires, du fait notamment de leurs politiques sociales. Qu'en est-il en réalité ? Un détour par l'histoire et la politique comparée fait apparaître la réalité contrastée de cette région, où la stabilité démocratique est aujourd'hui remise en cause par le multiculturalisme (Yohann Aucante). S'agissant des États postcommunistes d'Europe de l'Est, Robert Bideleux conteste l'idée selon laquelle ces pays auraient à effectuer un « rattrapage » démocratique par rapport à leurs voisins de l'Ouest.

À rebours de toute forme d'essentialisme démocratique, l'auteur se focalise sur les dynamiques internes de ces pays. Il étudie la manière dont chacune de ces sociétés a vécu la chute des régimes communistes au début des années 1990 et comment certains pays sont entrés dans le processus d'intégration européenne.

De l'Europe à l'Amérique du Nord, il y a tout un océan à traverser, mais les affinités entre les deux continents sont nombreuses, comme le montre l'article de Laurent Bouvet sur la démocratie aux États-Unis. Cela dit, à la différence de l'Europe qui est passée de l'Ancien Régime à la Révolution, les États-Unis sont nés en démocratie. Cela implique une certaine idée de l'unité nationale, qui a été remise en cause à plusieurs reprises dans l'histoire américaine, notamment pendant la guerre civile survenue entre 1861 et 1865, et avec l'émergence de la question noire. Toujours sur les États-Unis, Nicolas Guilhot aborde le problème de la « promotion de la démocratie », les « *democracy makers* » américains considérant qu'ils ont la responsabilité de défendre et de diffuser la démocratie dans le monde entier.

Dans sa synthèse sur l'Amérique latine, Olivier Dabène met bien en évidence l'implantation ancienne de l'idée démocratique sur ce continent. Aujourd'hui, l'Amérique latine apparaît comme l'un des principaux laboratoires d'expériences démocratiques, notamment pour les mouvements politiques de gauche. Mais la démocratie reste encore fragilisée par les tentations autoritaires. En Israël, la démocratie est également très fragile, pour des raisons qui tiennent à la guerre israélo-palestinienne. Toutefois, comme le montre Alain Dieckhoff, Israël est fondé sur un régime parlementaire fort, « organisé autour d'une compétition électorale régulière, ouverte et pluraliste » et une société civile fortement impliquée politiquement. Au Moyen-Orient, les guerres, nombreuses et polymorphes, ont également largement influé sur l'état des régimes politiques : à la consolidation des régimes autoritaires dans les années 1990 a succédé une « attente démocratique » au début des années 2000, attente en grande partie déçue. Combinant sociologie historique et théorie politique, Hamit Bozarslan retrace la trajectoire singulière de pays appartenant à une région du monde qu'on nomme « Moyen-Orient » depuis la période coloniale, et analyse le rôle politique de l'islam.

Les contributions qui suivent portent sur le continent asiatique. À travers le cas indien, on voit évoluer la démocratie à travers le système des castes (Christophe Jaffrelot). Concernant la Chine, Yves Chevrier montre comment le pays a pu s'ouvrir

économiquement sur le monde (avec Deng Xiao Ping) en renforçant la nation... sans la démocratie. Enfin, à propos du Japon, Céline Pajon rappelle que la démocratie « n'est pas arrivée dans les malles des Américains en 1945 ». Le Japon a connu une expérience démocratique au XIX^e siècle, ce qui du reste fut aussi le cas de la Chine durant une courte période au début du XX^e siècle

Pour achever ce panorama, l'article sur l'Afrique subsaharienne de Patrick Quantin propose une vue d'ensemble de la question démocratique en Afrique, en étudiant la manière dont les différents pays se sont approprié l'expérience démocratique occidentale, avec des résultats fortement contrastés d'un pays à l'autre – il suffit de comparer la situation du Bénin, pays relativement stable, avec celle du Togo, qui a connu une expérience démocratique cauchemardesque.

La démocratie inachevée

L'ouvrage s'achève³ par un entretien avec Pierre Rosanvallon dont le titre en résume bien le sens : « La démocratie est structurellement inachevée ». La démocratie est d'abord inachevée dans le temps, aucun système démocratique n'étant gravé dans le marbre ; ainsi la démocratie directe et la cité athénienne ont-elles disparu, laissant place aux démocraties représentatives et aux États-nations modernes. De siècle en siècle, de générations en générations, la démocratie change également au gré des nouveaux défis qui apparaissent. Ces défis débouchent le plus souvent sur des moments de crise, voire sur des guerres, mais peuvent aussi conduire à une forme d'épanouissement de la démocratie, une fois l'obstacle surmonté. Enfin, la démocratie diffère selon la région du monde ou le pays considéré, chaque expérience démocratique étant le fruit d'une histoire longue qui dépend avant tout des femmes et des hommes qui l'écrivent. La démocratie, c'est toujours ce que les peuples en font.

Notes

1. F. Guizot, *De la Démocratie en France*, janvier 1849.
2. R. Aron, *Immuable et changeante, de la IV^e à la V^e République*, Calmann-Lévy, 1959.
3. Un glossaire, un panorama historique et deux index complètent l'ouvrage.

LA DÉMOCRATIE DANS L'HISTOIRE : DES ANCIENS AUX MODERNES

- L'origine grecque de la démocratie (G. Delannoï)
- La République romaine, un modèle ? (Entretien avec C. Moatti)
- L'État moderne et l'institution de la séparation (T. Ménissier)
- Démocratie et libéralisme politique (L. Jaume)
- République et démocratie (P. Raynaud)
- Qu'appelle-t-on institutions démocratiques ? (D. Rousseau)
- Formes et cadres de la démocratie en Europe
(Entretien avec P. Manent)
- Crise dans la démocratie ? (Entretien avec M. Gauchet)

GIL DELANNOI

L'ORIGINE GRECQUE DE LA DÉMOCRATIE

Deux mille ans après Athènes, à la fin du XVIII^e siècle, les révolutions démocratiques modernes furent marquées par le souvenir de la démocratie antique. En répétant, modifiant, reformulant ou repoussant l'expérience ancienne, ces révolutions témoignaient d'un rapport équivoque mais évident avec l'illustre passé. Aux États-Unis, l'influence déterminante des principes de Montesquieu sur l'institution d'un équilibre des pouvoirs n'empêchait pas les Pères fondateurs de regarder les républiques antiques avec une forme de connivence démocratique fortement tempérée par le refus du populisme et le souci de la stabilité. De même, Rousseau avait beau dire que la véritable démocratie, ne convenant qu'à des dieux¹, n'avait jamais existé et que, si elle le devait un jour, ses contemporains y seraient encore plus impropres que les Anciens, les révolutionnaires français se prenaient souvent pour des Athéniens, des Spartiates ou des Romains quand ils tentaient de mettre en pratique la volonté générale et la souveraineté populaire.

Une source d'inspiration

Les références constantes à l'Antiquité, et en particulier à la démocratie athénienne, s'expliquent aisément par le désir de trouver, malgré tout, des antécédents qui servent de repères dans une période de table rase politique. Elles se justifient plus encore par la culture des humanités classiques qui était familière à toutes les élites de l'époque. Sur ce point, le temps du néoclassicisme est bien passé. La culture classique s'est retirée des élites, les modèles mythiques se sont effrités dans les têtes à mesure même que l'on restaurait les marbres authentiques. Les fac-similés aussi disparaissent. La statue d'Athéna qui monte la garde devant

l'Assemblée nationale, la mettrait-on aujourd'hui si l'on construisait un nouveau bâtiment parlementaire ? La réponse ne va plus de soi. Par un fort mouvement de balancier, l'oubli, la connaissance superficielle, le sentiment de distance ont pris le dessus : nombre d'hellénistes eux-mêmes regardent l'Athènes antique avec des yeux d'ethnologues, soulignant la différence radicale plutôt que l'impact présent. Parmi les philosophes, pour un Castoriadis, combien réduisent désormais la démocratie antique à du populisme, du communautarisme, du nationalisme républicain, de l'impérialisme esclavagiste.

Toutefois, le souvenir d'Athènes, soutenu par ses composantes philosophiques, artistiques autant que politiques, demeure toujours vivant. La Grèce antique est une source dans laquelle nous pouvons encore puiser. Que reste-t-il de la démocratie athénienne ? Comment comparer la démocratie antique et la démocratie moderne ? Il faudra, à chaque génération, refaire le compte du comparable et de l'incomparable, et pour cela, comparer méthodiquement. La règle de cette méthode a été très bien formulée par Mogens Hansen².

Comment comparer ?

Hansen note d'abord que des variations de perspective ne cessent d'affecter notre relation avec ce que nous savons de l'antiquité grecque : ainsi, en 1800, l'absence des femmes dans la démocratie antique ne choquait pas et la présence de l'homosexualité embarrassait ; aujourd'hui c'est l'inverse. De plus, Hansen affirme, avec raison, qu'il faut se contenter de comparer l'idéal des uns à celui des autres, la théorie antique à la théorie moderne et, de même, la pratique à la pratique, sinon l'objet de la comparaison disparaît purement et simplement.

Comparées à l'idéal antique, les démocraties modernes ne sont pas démocratiques mais oligarchiques, en théorie comme en pratique. Inversement, comparées à l'idéal de la démocratie moderne, les démocraties antiques ne sont pas démocratiques mais oligarchiques, au moins en pratique, puisque réservées à une minorité d'hommes adultes. Le langage ordinaire contemporain va jusqu'à dire que la démocratie antique « excluait » les femmes, les étrangers, les esclaves. Langage exagéré puisque les régimes politiques de l'époque étaient réservés aux mâles (si l'on excepte quelques reines) et comportaient des esclaves. Or l'idée d'exclusion suppose au moins que l'inclusion soit pensable.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
• La démocratie, immuable et changeante (J.-V. Holeindre et B. Richard)	5
LA DÉMOCRATIE DANS L'HISTOIRE : DES ANCIENS AUX MODERNES	15
• L'origine grecque de la démocratie (G. Delannoï)	17
• La République romaine, un modèle ? (Entretien avec C. Moatti)	23
• L'État moderne et l'institution de la séparation (T. Ménissier)	35
• Démocratie et libéralisme politique (L. Jaume)	43
• République et démocratie (P. Raynaud)	49
• Qu'appelle-t-on institutions démocratiques ? (D. Rousseau)	57
• Formes et cadres de la démocratie en Europe (Entretien avec P. Manent)	65
• Crise dans la démocratie ? (Entretien avec M. Gauchet)	79
LES DÉFIS ACTUELS DE LA DÉMOCRATIE	93
• Dynamiter ou dynamiser la démocratie ? (J.-V. Holeindre)	95
• La démocratie participative en questions (X. Molénat)	103
• Le local, lieu d'innovation politique ? (M. Koebel)	111
• La démocratie électronique, mythe et réalité (S. Wojcik)	121
• Une démocratie de l'abstention ? (C. Braconnier et J.-Y. Dormagen)	129
• Le déclin historique de la social-démocratie (P. Marlière)	139
• Les sociétés démocratiques face aux risques (Y. Barthe et J.-N. Jouzel)	149
• La démocratie et la guerre (D. Battistella)	157
• Comment réussir une démocratisation ? (G. Hermet)	167
• L'avènement de régimes hybrides (L. Fournier)	173
• Vers la démocratie providentielle (Entretien avec D. Schnapper)	179
• Une citoyenneté en mutation (Entretien avec P. Perrineau)	183

LA DÉMOCRATIE DANS LE MONDE **197**

- L'Europe, moteur ou obstacle pour la démocratie ? (Entretien avec S. Saurugger) 199
- Les démocraties scandinaves sont-elles exemplaires ? (Y. Aucante) 213
- La question démocratique en Europe de l'Est (R. Bideleux) 221
- La démocratie américaine : unité et diversité (L. Bouvet) 229
- Le temps des faiseurs de démocratie (Entretien avec N. Guilhot) 237
- Dynamiques et enjeux en Amérique latine (O. Dabène) 241
- Israël, une démocratie en guerre (A. Dieckhoff) 253
- Les attentes démocratiques au Moyen-Orient (H. Bozarslan) 257
- Les castes, vecteur de démocratie (C. Jaffrelot) 265
- La Chine aujourd'hui : la nation sans la démocratie (Y. Chevrier) 275
- Quand la Chine invente... la dictature délibérative (B. Richard) 287
- Les spécificités de la démocratie japonaise (C. Pajon) 289
- L'Afrique : l'art d'étirer un concept (P. Quantin) 293
- « La démocratie est structurellement inachevée » (Entretien avec P. Rosanvallon) 303

ANNEXES **317**

- Glossaire 318
- Penser la démocratie, un panorama historique 329
- Bibliographie 336
- Index des notions 342
- Index des noms propres 347
- Table des matières 351

Achevé d'imprimer en septembre 2010
Par Walleyn Graphics
Dépôt légal : troisième trimestre 2010